



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 avril 2024 à 18 h 00.

L'an deux mille vingt-quatre et le 3 avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de Vendémian, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur David CABLAT, Maire.

Étaient présents : Chantal BURGUIERE, David CABLAT, Lionel CAUSSE, Stéphan COSTE, Gérard ESCRIG, Gaëlle JORAND, Christine FERNANDEZ-FAUCILHON, Lionel LASSERRE, Paul MONTEL, Guilhem NOUGARET, Jean-Paul PROSPERI, Géraldine THOME.

Étaient représentés : Katia EUSTAQUIO par G.ESCRIG,

Étaient absents excusés : Valérie PRONGUÉ, Marjorie RABASTENS,

Date d'envoi de la convocation : 20/03/2024	Conseillers en exercice : 15
Date d'affichage : 20/03/2024	Conseillers présents : 13
Président de la séance : David CABLAT	Procurations : 1
Secrétaire de séance : Géraldine THOME	Nombre de votants : 13

Objet : Terre de Jeux 2024 – Convention avec la CCVH

La commune de Vendémian prévoit d'organiser les 7 et 8 juin 2024 une manifestation qui a pour but de promouvoir le sport et l'inclusivité sur la commune et au-delà.

Cette manifestation s'inscrit dans la dynamique portée par la CCVH et le label Terre de jeux 2024.

La commune a sollicité la CCVH pour un soutien financier et un accompagnement en termes d'organisation et de prêt de matériel.

Madame Géraldine THOME présente à l'assemblée délibérante le projet de convention relative à cette opération.

L'estimation des dépenses relatives à l'évènement s'élève à 2 000 € et la CCVH propose de soutenir financièrement cet événement à hauteur de 50 % (1 000 €).

Oui l'expose de Madame Géraldine THOME,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **D'ACCEPTER** la manifestation de promotion « La fête des Jeux » pour un montant prévisionnel global de 2 000,00 TTC.
- **D'ACCEPTER** le plan de financement présenté,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire,
- **DIT** que les crédits nécessaires sont prévus au budget 2024.

Fait et délibéré, séance 3 avril 2024.

Le Maire,

David CABLAT.

